



Toutou règlement

Bienvenue dans notre camping accueillant nos amis à quatre pattes
Afin d'assurer la sécurité, la quiétude et la convivialité pour tous,
veuillez prendre connaissance des règles suivantes :



Identification et Vaccination

Tous les chiens doivent être pucés et à jour de leurs vaccinations. Cette mesure vise à assurer la santé et le bien-être de nos compagnons à poil.



Chien de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie

Durant la saison estivale (juillet-août), les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits.

En basse saison, La présentation du permis de détention et le port de la muselière sont obligatoires.



Accès aux Bungalows :

Les chiens sont les bienvenus dans tous nos bungalows (limité à 2 par bungalow). Dans les bungalows équipés de jacuzzi, l'accès au jacuzzi est interdit aux chiens.



Attache dans l'Enceinte du Camping

Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'enceinte du camping, à l'exception du toutou parc réservé aux moments de détente et de jeux.



Toutou Parc

Le Toutouparc n'étant pas clôturé, il appartient au propriétaire de s'assurer que son chien est éduqué pour obéir sans laisse.

Dans le toutou parc, un bon rappel est de rigueur. Les chiens sont également invités à profiter des agrès d'agility mis à disposition pour leur plus grand plaisir.



Responsabilité du Maître Les chiens demeurent sous la responsabilité de leur maître en toutes circonstances.

Le détachement des chiens engage la responsabilité du propriétaire en cas d'accident, que ce soit envers d'autres animaux, des personnes ou des biens matériels.

Ils ne doivent pas être laissés au camp même enfermé, en l'absence de leurs maîtres qui sont civilement responsables.



Contact avec les autres animaux

Il est formellement interdit de caresser ou nourrir un animal sans l'autorisation préalable du propriétaire. Pour les enfants le contact doit être fait sous la surveillance du représentant légal.



Enfants-Maîtres

Les enfants-maîtres doivent obligatoirement être accompagnés d'un représentant légal lorsqu'ils s'occupent du chien.



Interdiction d'Entraînement à The Voice-Toutou

Les chiens sont en vacances, tout comme les humains du bungalow d'à côté. Tout entraînement à The Voice-toutou est donc interdit.



Gestion des Déjections Canines

Le propriétaire est tenu de ramasser les déjections de son chien et de les éliminer de manière responsable.

Des sacs sont mis à disposition à la réception.



Responsabilité des dommages

Le propriétaire est responsable des éventuels dommages causés par son animal dans les locatifs ainsi qu'aux équipements extérieurs.

Il devra les signaler et avoir une assurance couvrant les dégâts causés par son animal.



Non-respect du règlement

En cas de non-respect de ces règles, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation sans dédommagement.

Nous vous remercions de votre compréhension et de contribuer à faire de notre camping un lieu agréable pour tous, humains et canins.

Passez un excellent séjour !

